

**Collège René-Guy Cadou**

Tél. : 02 40 83 05 66

Fax : 02 40 83 11 00

e-mail : ce.0440147w@ac-nantes.fr

**BP 50149**

**44154 ANCENIS Cedex**

Ancenis, le 13/09/2023

Le Principal

Aux

Parents d'élèves des classes de 3<sup>ème</sup>.

**Objet : Stages en milieu professionnel année 2023-2024**

Madame, Monsieur,

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège René-Guy Cadou doivent effectuer une séquence d'observation de cinq jours dans une entreprise, une association ou une collectivité de leur choix du **18/12/2023 au 22/12/2023**. Ce stage s'inscrit dans le cadre du parcours Avenir qui est proposé de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> dans le collège selon les directives ministérielles. Ce Parcours Avenir permet à chaque élève de réfléchir à la poursuite de sa formation après le collège.

Il me paraît important de souligner que cette action n'a nullement pour but l'apprentissage d'un métier : elle se propose de donner à chaque élève l'occasion d'un **premier contact avec les réalités du monde du travail**. Aussi n'est-il pas indispensable que le lieu choisi exerce son activité dans le domaine précis qui intéresse votre enfant pour l'avenir.

La réalisation d'un tel projet doit lui permettre d'élargir sa vision de son environnement futur, de l'aider à se poser des questions sur ses projets de vie professionnelle et donc de scolarité après la 3<sup>ème</sup>. Elle doit faire, de sa part, l'objet d'une démarche dynamique.

**Je l'invite donc dès maintenant, avec l'aide et les conseils de son entourage, à rechercher un lieu de stage.**

**Il n'est pas possible d'effectuer ce stage dans les écoles maternelles et primaires, ces lieux étant déjà connus des élèves (note de l'inspection académique).**

Il est possible de faire les 5 jours de stage dans deux entreprises différentes.

La convention de stage jointe en 3 exemplaires devra être signée par la structure d'accueil, la famille, l'élève et le Principal. Cette convention sera distribuée par le professeur principal et sera en libre accès sur le site du collège : **[rgcadou-ancenis.loire-atlantique.e-lyco.fr/](http://rgcadou-ancenis.loire-atlantique.e-lyco.fr/)** courant du mois de septembre.

A l'issue du stage, le responsable de stage remplit la fiche d'appréciation ci-jointe qui devra être retournée au professeur principal. L'élève devra exposer son expérience dans un exposé oral mi-janvier.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Principal

Eric THIRIONET